



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-14

L'an deux mille vingt deux, à 10h00
Le 17 mai, en visio conférence

Date de convocation	11 mai 2022
Nombre de délégués :	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Dominique COLLIN
M. Philippe CLAUDE	M. Alain DUPOMMIER
M. Jean François GOSSET	M Régis DEPAIX (représente M LIEBEAUX)
Mme Inès DE MONTGON	Mme Sylvaine GERARD
Mme Véronique CASTRONOVO	M. Eric GILLARDIN
M. Bernard DEKENS	M Michel NORMAND
Mme Dominique FLORES	Mme Else JOSEPH
M. Sébastien PAULET	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Danièle COMBE (représente M FOCKS)
M. Michel LALLEMAND	M Philippe VAUTRIN
M. Jean Marie CREVISY	Mme Valérie WOITIER
M Jean Pierre CALLAIS	M Benoit JOURDAIN
M Géry TRONÇON	Mme Pascale GAILLOT
M. Jean François VALLOIRE	M Guillaume MARECHAL

Objet de la délibération :

DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY VAL DUNOIS

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-14

Objet de la délibération :

DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY VAL DUNOIS

Par délibération du 13 avril 2022, la Communauté de Communes du Pays de Stenay Val Dunois a demandé son adhésion à l'EPAMA-EPTB Meuse pour le territoire des 41 communes qui le composent, toutes situées sur le bassin versant de la Meuse (cf. annexe 2).

Selon les statuts en vigueur, si l'adhésion était acceptée, la Communauté de communes du Pays de Stenay Val Dunois serait représentée par deux délégués (deux titulaires et leurs deux suppléants) au sein du Comité Syndical.

La cotisation annuelle de la Communauté de Communes du Pays de Stenay Val Dunois s'élèverait pour une année complète à 7 922 € en 2022. Cette cotisation proratisée aux sept mois de l'année 2022 restant sera donc de 4 621 €.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après avis du Bureau syndical,
Le Comité Syndical :**

- **ACCEPTÉ l'adhésion de la communauté de Communes du Pays de Stenay Val Dunois pour le territoire des 41 communes situées sur le Bassin Versant de la Meuse**



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEWENS

Liste des élus présents :

Organisme	Nom
CA Ardenne Métropole	M. Farid BESSADI
CA Ardenne Métropole	M. Philippe CLAUDE
CA Ardenne Métropole	M. Jean-François GOSSET
CA Ardenne Métropole	Mme Inès de MONTGON
CA Longwy	Mme Véronique CASTRONOVO
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Bernard DEKENS
Codecom Ardenne Rives de Meuse	Mme Dominique FLORES
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Sébastien PAULET
Codecom Argonne Meuse	M Christian MAGISSON
Codecom Ouest Vosgien	M. Michel LALLEMAND
Codecom Ouest Vosgien	M. Jean Marie CREVISY
Codecom Pays Colombey Sud Tulois	Jean-Pierre CALLAIS
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Géry TRONÇON
Codecom du Sammiellois	M. Jean-François VALLOIRE
Codecom du Sammiellois	M. Alain DUPOMMIER
Codecom Terre d'Eau	M. Dominique COLLIN
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Régis DEPAIX
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	Mme Sylvaine GERARD
SIAC	M Eric GILLARDIN
Conseil Départemental des Ardennes	Mme Else JOSPEH
Conseil Départemental des Ardennes	M. Michel NORMAND
Conseil Départemental de la Haute-Marne	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Danielle COMBE
Conseil Départemental de la Meuse	M. Jean-Philippe VAUTRIN
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Valérie WOITIER
Conseil Départemental des Vosges	M. Benoît JOURDAIN
Région Grand Est	Mme Pascale GAILLOT
Région Grand Est	M. Guillaume MARECHAL

